

« Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur »

Charte du colloque

Présentation

Le colloque « Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur » a pour vocation de faire progresser l'expertise pédagogique et la réflexion sur l'enseignement supérieur, en permettant à tous les professionnels impliqués de se rencontrer et d'échanger leurs analyses et leurs expériences. Ces professionnels sont des acteurs de l'enseignement supérieur issus des universités, écoles, instituts professionnels, etc. Ils sont tout aussi bien enseignants de toutes disciplines, chercheurs en éducation, conseillers et ingénieurs pédagogiques que directeurs de formation désireux d'enrichir leurs pratiques.

Le colloque a pour fonction de rassembler le plus de participants possibles, venant d'horizons divers, afin de laisser libre cours à l'expression et aux échanges.

Le colloque « Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur » demeure une organisation **indépendante** qui se maintient à l'écart de toute influence idéologique ou de tout intérêt commercial.

Ce colloque a une vocation **internationale et francophone** : le **français** est la langue utilisée pour le site web, les appels à communication, les actes, les communications et les conférences.

Principes fondateurs

En rythme normal, le colloque est bisannuel.

Créé à l'origine pour se tenir à Brest, le colloque conserve avec ce pôle d'enseignement supérieur une attache particulière. C'est pourquoi il se tient systématiquement en alternance à Brest et dans une autre ville. L'autre ville est choisie par le comité d'orientation à partir des propositions reçues.

L'institution – ou le groupe d'institutions – qui accueille le colloque est pleinement responsable de son organisation. Elle veille à l'équilibre financier et assume les risques encourus. Le montant de l'inscription est décidé en accord avec le comité d'orientation, dans le but de permettre une manifestation conviviale et de bonne tenue (ex. : soirée de gala) tout en demeurant accessible à des enseignants-chercheurs (le prix des inscriptions couvre les frais d'organisation et n'a pas pour but de produire du bénéfice).

Les organisateurs du colloque prennent également en charge certains frais d'après colloque notamment :

- le financement de l'organisation d'une rencontre du comité d'orientation l'année suivante,
- le maintien de la plateforme de gestion du colloque.

Typiquement, le colloque est organisé au mois de juin sur trois jours et précédé d'un pré-colloque. Les dernières éditions ont rassemblé plus de 300 personnes et une centaine de communications ont été acceptées.

Chaque édition du colloque fait l'objet d'un **appel à propositions**, concernant le thème de la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Cet appel est diffusé le plus largement possible. Les propositions reçues sont sélectionnées en fonction de critères d'évaluation

établis par le comité d'orientation. Elles font l'objet d'une présentation lors du colloque et d'une publication dans les actes.

Les **actes** respectent la charte graphique établie, symbole de la continuité entre les différentes éditions. Les communications acceptées par le comité de lecture sont disponibles au début du colloque, avec si possible un résumé des conférences plénières, ainsi que la composition des différents comités. S'y trouve également retracée l'histoire du colloque à raison de deux ou trois phrases par édition.

Afin de garantir une bonne complémentarité entre *praticiens* et *chercheurs* – ce qui constitue l'une des originalités et l'une des richesses du colloque depuis sa création – un certain équilibre est respecté entre les publications orientées vers la réflexion et les publications orientées vers la mise en œuvre ou l'analyse de dispositifs pédagogiques innovants.

Les comités

Le colloque s'appuie sur un **comité d'orientation**, un **comité d'organisation**, un **comité de lecture** qui collaborent et contribuent ensemble à sa réalisation.

Le **comité d'orientation** comprend une douzaine de membres cooptés, dont un président désigné par eux pour une durée de deux ans renouvelable l'occasion de chaque édition du colloque. Dans la phase de préparation du colloque, il s'adjoit au plus trois membres du comité d'organisation. Les membres du comité d'orientation sont des professionnels de l'enseignement supérieur choisis pour leur implication dans les questions de pédagogie, pour leur représentativité et l'intérêt qu'ils portent au colloque QPES. Les nouveaux membres sont choisis parmi les noms proposés au sein du comité. En cas d'inactivité ou de non respect de la présente charte, le comité d'orientation peut décider de l'exclusion de l'un de ses membres. Les décisions sont prises par les membres présents, autant que possible par consensus, à défaut par le vote. Dépositaire de la présente charte et garant de l'identité du colloque, le comité d'orientation veille pour chaque édition au respect des principes fondateurs. En fonction des évolutions du colloque il peut être amené à revoir ou à compléter certains aspects, en s'efforçant de conserver l'esprit général de la charte et les objectifs du colloque. Il peut également, au-delà du colloque, initier de nouvelles actions au profit de la pédagogie dans l'enseignement supérieur.

Pour chaque nouvelle édition du colloque est créé un **comité d'organisation** dont la fonction est l'organisation pratique de la manifestation et la gestion de son budget, y compris le pré-colloque. Il est essentiellement constitué de membres de l'institution ou des institutions organisatrice(s). Il prévoit au moins deux réunions du comité d'orientation élargi dans l'année qui précède la manifestation. Tout en respectant la charte graphique du colloque et son principe général de fonctionnement, le comité d'organisation décide des modalités pratiques de la manifestation.

Le **comité de lecture** a pour fonction la sélection des propositions reçues. Ses membres ainsi que son président sont choisis par le comité d'orientation. Autant que possible, il est constitué pour moitié de praticiens éclairés issus des différentes filières de l'enseignement supérieur et pour moitié d'experts de l'éducation et de la formation. Chaque proposition est évaluée à la fois par un praticien et par un expert. Un ensemble de critères de sélection est fourni par le comité d'orientation. Le nombre des membres du comité de sélection n'est pas limité.

Fait par les membres du comité d'orientation
Octobre 2005

Dernière modification :
Mai 2018

Sont actuellement membres du comité d'orientation (au 28/05/2018) :

Denis Bédard	Université de Sherbrooke (vice-président)
Julien Douady	Université Grenoble Alpes
Jean-Marie Gilliot	IMT Atlantique
Christine Jacqmot	Université catholique de Louvain
Gilbert Lainey	IMT Atlantique
Denis Lemaître	ENSTA Bretagne
Louise Ménard	Université du Québec à Montréal
Nadine Postiaux	Université libre de Bruxelles
Yvan Pigeonnat	Institut Polytechnique de Grenoble
Benoît Raucent	Université catholique de Louvain (président)
Olivier Reynet	ENSTA Bretagne
Emmanuel Sylvestre	Université de Lausanne
André Thépaut	IMT Atlantique (vice-président)
Karine Thépot-Caudan	Université de Bretagne Occidentale
Caroline Verzat	ESCP Europe